

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## • SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS : Un an Six mois  
 Suisse . . . . . Fr. 14.05 Fr. 7.05  
 Union postale . . . » 26.— » 13.—  
 Majoration pour abonnement par la poste  
 Compte de chèque postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds  
 LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL  
 Annonces : Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 51.187  
 Succursales et Agences en Suisse et à l'Étranger

ANNONCES :  
 suisses 15 centimes, offres et demandes  
 de places 10 cts. le millimètre,  
 étrangères 20 cts. le millimètre.  
 Les annonces se paient d'avance.

### Un plaidoyer au Parlement français qui pourrait nous intéresser

Les Chambres françaises discutent, ces jours-ci, de politique douanière. On y parle de contingents, de lutte contre le dumping, de pleins-pouvoirs accordés en toute cette matière au gouvernement.

Les déclarations qui ont retenti à la Chambre des députés et au Sénat nous intéressent à un double point de vue :

1° Du fait des relations économiques que nous entretenons avec la France, aucune décision nouvelle prise par elle ne pouvant nous laisser indifférents ;

2° Mais, également, parce qu'une bonne partie des discours qui ont été jusqu'ici prononcés auraient dû ou pourraient l'être tout aussi bien à Berne.

Il fut, tout d'abord, question au Sénat des abus auxquels donne lieu la répartition des licences d'importation.

Pour situer son interpellation à ce sujet, Gaston Roger a rappelé l'origine du système des contingents, qui est devenu, « par la force des choses », — argument-excuse universel — le pilier de la défense douanière de notre voisin. Comme il fallait aller vite, celle-ci a pris des mesures qui pouvaient être acceptées lorsqu'on pensait qu'elles seraient strictement temporaires. Maintenant, on pense, par delà le Jura, comme chez nous également, sans aucun doute, que des réformes sont nécessaires.

On a dit que le premier vice du système actuel français est de baser la répartition des licences, d'une part, sur la reconnaissance de la qualité d'importateur à celui qui en fait la demande, d'autre part, sur les importations effectuées au cours d'une année de référence. Trop souvent, ceux qui bénéficient des licences ne sont pas ceux qui ont fait la véritable opération d'importation. Les abus sont nombreux. Qu'en est-il chez nous ?

Par ailleurs, le système des répartitions ne tient pas suffisamment compte des besoins nouveaux, ni de l'extension possible d'affaires anciennes. On se préoccupe trop des besoins spéculatifs et pas assez des besoins industriels. On a créé des monopoles de fait, dont profitent aussi largement les importateurs étrangers. En réponse à la demande de réforme étendue des errements en vigueur et de mesures spéciales

à chaque groupe de produits après étude approfondie de ses conditions de production et de consommation, le ministre de l'Économie Nationale a reconnu le bien-fondé des observations présentées. On étudie, en haut lieu, la possibilité d'attribuer les licences non plus seulement aux anciens importateurs, mais également à des groupements nationaux d'achats en commun. On veut compléter cette extension par l'attribution directe de licences à des industriels. Le gouvernement français pense que cela ne suffit cependant point. Il estime que le système qui provoque à la fois la hausse des prix par la fixation arbitraire des quantités admises et la baisse de la qualité de la production nationale comporte des risques graves pour l'avenir du pays. Ce système tend, en effet, — stabiliser n'est pas assez dire — à cristalliser l'économie de la nation dans le moment même où les progrès techniques et les bouleversements sociaux accélèrent dans le monde le rythme des transformations.

Un tel système a pour résultat de bloquer la balance commerciale, en l'empêchant de se fixer naturellement au niveau où la balance des comptes trouverait son équilibre.

C'est ainsi que la France fut conduite à instituer les clearings, dont le moins qu'on puisse dire aujourd'hui est qu'ils ont abouti à la déviation des courants commerciaux et à la restriction globale des échanges extérieurs. En Suisse, nous avons appris avec satisfaction que la France, en raison même de cette situation, avait offert, à Genève, en pleine Société des Nations, de rétablir les échanges extérieurs sur des bases normales et saines. Nous avons regretté qu'une telle proposition n'ait pas trouvé d'écho, et qu'en particulier notre pays, qui en a pourtant besoin, n'ait pas saisi l'occasion.

Celle-ci n'est peut-être pas cependant entièrement perdue. En effet, le gouvernement français, par l'organe du ministre responsable, vient de déclarer qu'il sera probablement amené à s'engager plus avant au cours des mois prochains, car il paraît évident que les contingents actuellement en vigueur ne répondent plus aux conditions d'un marché national dont les termes viennent d'être sensiblement modifiés et où, en particulier, la demande est maintenant supérieure à l'offre. Or, il va sans dire que la France ne se prêtera à plus de libéralité en matière douanière qu'aux termes de négociations où elle aura trouvé d'utiles et justes compensations.

Depuis la discussion relatée ci-dessus, et qui devrait attirer l'attention de nos compatriotes,

le projet de loi tendant à accorder au gouvernement un renforcement de ses pleins-pouvoirs, la possibilité de modifier par décret le tarif douanier, et à consolider les mesures contre le dumping, a été adopté à la Chambre. Le gouvernement français est donc dès aujourd'hui armé. Il pourra faire la discrimination entre les États qui se refusent à la collaboration économique, se repliant dans un système autarchique, et ceux — le nôtre, espérons-le — qui réalisent que l'époque exceptionnelle que nous vivons demande un changement radical d'orientation commerciale.

Ch. B.

### Assainissement des prix de vente dans l'horlogerie

Le Département fédéral de l'Économie publique a, en date du 24 février 1937, promulgué une nouvelle ordonnance, qui annule et remplace les ordonnances III, IV et V, rendues dans le courant de l'année 1936.

Cette nouvelle ordonnance approuve et rend obligatoire à toute entreprise horlogère le règlement d'assainissement des prix de vente, élaboré par la F. H. Elle prévoit que toute entreprise horlogère doit établir un prix de revient juste, clair et précis, pour tous les articles horlogers, ancre et cylindre, de sa fabrication. Les éléments pour l'établissement de ce prix sont énumérés dans le texte de l'ordonnance.

De plus, cette ordonnance consacre un tarif et des conditions de vente mises au point également par la F. H., établissant des prix de barage, au-dessous desquels il n'est pas possible de vendre ou d'exporter.

Les commandes prises avant le 1er mars, date d'entrée en vigueur de l'ordonnance du 24 février 1937, doivent être annoncées à la Chambre Suisse de l'Horlogerie au plus tard jusqu'au 10 mars 1937. L'exécution de ces commandes — qui devra se faire bien entendu aux conditions prévues par les ordonnances III, IV et V — pourra avoir lieu aux prix convenus, jusqu'au 30 juin 1937 au plus tard. Passée cette date, toute commande doit être exécutée sur les bases de la nouvelle ordonnance du 24 février 1937.

La Chambre Suisse de l'Horlogerie se tient à disposition des intéressés pour tous renseignements complémentaires qui pourraient leur être utiles. Elle tient également à disposition le texte de l'ordonnance.

### Situation du Service de compensation avec l'étranger au 31 Janvier 1937

	Bulgarie	Hongrie	Grèce	Roumanie	Turquie	Yougoslavie
Avoir Suisse à la Banque nationale de .. .. .	19.920.970,—	32.563.749,—	10.377.274,—	55.448.840,—	11.824.375,—	38.487.619,—
Paiement aux exportateurs suisses .. .. .	17.315.917,—	32.562.559,—	9.705.525,—	55.185.265,—	7.629.020,—	33.526.524,—
Solde Avoir suisse .. .. .	2.605.053,—	1.190,—	671.749,—	263.575,—	4.195.355,—	4.961.095,—
Créances suisses non échues en .. .. .	1.002.345,—	6.817.563,—	1.968.379,—	14.797.155,—	1.842.111,—	—
Total à compenser .. .. .	3.607.398,—	6.818.753,—	2.640.128,—	15.060.730,—	6.037.466,—	—
Dernier bordereau payé (échéance) .. .. .	12126/2816	18/1/37	14884/12611/15158	18.065	6.365	28688/18521

Chili		II. Compensations privées.		Italie	
I. Compte global auprès des banques d'émission.		Versements des importateurs suisses	fr. 4,391,763.—	Versements à Zurich	fr. 94,089,965.—
Versements au Banco de Chili		Créances suisses compensées	» 4,116,711.—	Versements à Rome	fr. 102,624,280.—
en faveur d'exportateurs suisses	fr. 384,206.—	Excédent	fr. 275,052.—	Découvert	fr. 8,534,315.—
Paiements aux exportateurs suisses	» 270,831.—	III. Autres créances suisses		Créances suisses déclarées	
Versements en suspens	fr. 113,375.—	non échues ou ni-réglées	fr. 2,389,152.—	mais non versées	fr. 24,262,621.—
Derniers Bordereaux payés: 231, 8/1/37, B 36, 30/8/34.				Créances suisses à compenser	fr. 32,796,936.—
				Dernier Bordereau payé: 51,232 du 10/12/36.	

**Clearing avec l'Allemagne.****I. Versements de débiteurs suisses**

a) Versements auprès de la Banque Nationale Suisse en faveur de créanciers allemands (sans versements pour importation de charbons) 1 Juill. 36-31 Janv. 37  
fr. 168,583,181.—

b) quote-part de la Deutsche Verrechnungskasse, à Berlin  
32,832,158.—

c) quote-part des créanciers suisses  
fr. 135,751,023.—

**II. Paiements pour:**

a) marchandises suisses  
fr. 84,835,423.—

b) frais accessoires afférents au trafic de marchandises, y compris amortissements de créances arriérées  
19,812,648.—

c) créances arriérées résultant de l'exportation de marchandises non suisses  
4,973,383.—

d) intérêts, dividendes, loyers, fermages, etc.  
10,428,210.—

Total a—d  
\* fr. 120,049,664.—

pour marchandises: datés du 21 décembre 1936.

pour frais accessoires: datés du 15 août 1936.

**III. Compte « Marchandises »**

a) quote-part des créanciers suisses pour marchandises suisses et frais accessoires  
fr. 104,648,071.—

b) versements auprès de la Deutsche Verrechnungskasse, à Berlin, en faveur de créanciers suisses  
\* 132,661,286.—

c) découvert  
fr. 28,013,205.—

d) autres créances déclarées, dont le montant n'a pas encore été payé à Berlin  
fr. 39,461,101.—

e) total des créances suisses à compenser  
fr. 67,474,316.—

\* y compris découvert au 30 juin 1936 de fr. 23,410,023.—

**IV. Compte « Tourisme »**

a) versements pour importations de charbons  
\*\* fr. 30,949,085.—

b) paiements pour le trafic touristique y compris paiements pour séjours d'études et de convalescence, subventions  
\* 31,855,846.—

c) excédent  
fr. 906,761.—

\* y compris découvert au 30 juin 36 de fr. 23,285,000.—  
\*\* déduction faite de fr. 1,019,607.—, paiements pour transports de charbon.

**Chronique des Associations patronales****Information Horlogère Suisse.**

La XXIII<sup>e</sup> assemblée générale (ordinaire) de l'Information Horlogère Suisse aura lieu Jeudi 4 mars 1937, à 15 h. 15 à l'Hôtel de Paris, salle du 1<sup>er</sup> étage, à La Chaux-de-Fonds.

**ORDRE DU JOUR:**

- Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mars 1936.
- Rapport de gestion et rapport des vérificateurs de comptes.
- Vote sur les conclusions de ces rapports.
- Fixation de la cotisation et de la mise d'entrée pour 1937.
- Projet de budget pour 1937.
- Nominations statutaires du Conseil d'administration.
- Nomination du Président.
- Nomination des vérificateurs de comptes et de leurs suppléants.
- Fixation des jetons de présence et de l'allocation présidentielle.
- Propositions individuelles et divers.

**Information****Service de recherches**

Réf. 3.14) Maison de Mersin (Turquie) cherche représentation de fabriques d'horlogerie.

Réf. 3.15) Maison d'Amsterdam cherche représentation pour les Indes néerlandaises, de fabriques d'horlogerie.

Réf. 3.16) Maison de Famagusta (Chypre) cherche représentation de fabriques d'horlogerie.

S'adresser à Chambre suisse de l'Horlogerie, Serre 58, La Chaux-de-Fonds, qui renseignera, contre remise de fr. 1.20 pour frais.

**Nos exportations d'horlogerie en 1936**

En tenant compte exclusivement des mouvements, montres de poche et montres-bracelets, notre exportation est la suivante dans nos débouchés mondiaux.

Rang	Pays	1936		1935		Différence en + ou - 1936	
		Pièces	Valeur	Pièces	Valeur	Pièces	Valeur
1.	Etats-Unis d'Amérique	2,454,480	22,671,350	1,373,826	12,779,786	+ 1,080,654	+ 9,891,564
2.	Royaume-Uni	5,713,612	20,618,472	5,489,768	18,723,042	+ 223,744	+ 1,895,430
3.	Italie	526,628	10,303,432	600,882	9,635,837	- 74,254	+ 667,595
4.	Allemagne	510,992	6,234,935	502,346	6,127,821	+ 8,646	+ 117,114
5.	France	356,816	5,888,235	292,065	4,481,380	+ 64,751	+ 1,406,855
6.	Argentine	608,882	4,218,624	342,885	2,803,568	+ 265,997	+ 1,415,056
7.	Tchécoslovaquie	465,330	4,073,875	364,393	2,918,939	+ 100,937	+ 1,154,936
8.	Suède	278,778	3,705,158	254,443	3,341,395	+ 24,335	+ 363,763
9.	Indes britanniques	595,589	3,695,244	519,307	3,025,767	+ 76,282	+ 669,477
10.	Australie	567,301	3,152,031	444,420	2,515,907	+ 122,881	+ 636,124
11.	Canada	377,966	3,102,484	344,884	2,718,734	+ 33,082	+ 383,750
12.	Belgique	292,148	2,623,614	314,434	2,257,836	- 22,286	+ 365,784
13.	Cap (Afrique du Sud)	443,110	2,439,050	380,986	1,926,698	+ 62,124	+ 312,352
14.	Japon	210,686	2,419,933	196,845	2,282,115	+ 13,841	+ 137,818
15.	Hollande	557,041	2,299,861	481,339	2,032,170	+ 75,702	+ 267,691
16.	Brésil	234,804	2,162,840	236,584	1,942,882	- 1,780	+ 219,958
17.	Pologne	139,332	2,158,425	138,253	1,994,316	+ 1,079	+ 164,109
18.	Chine	637,427	2,117,850	395,099	1,774,536	+ 242,328	+ 343,314
19.	Danemark	222,912	1,858,993	226,710	1,899,063	- 3,798	- 40,070
20.	Autriche	139,332	1,504,470	137,357	1,360,629	+ 1,975	+ 143,841
21.	Espagne	226,180	1,479,943	540,410	3,556,857	- 314,230	- 2,076,914
22.	Hongrie	203,081	1,427,252	202,543	1,467,362	+ 538	- 40,110
23.	Norvège	64,431	1,269,233	48,549	897,074	+ 15,882	+ 372,159
24.	Egypte	171,124	1,040,536	112,701	674,709	+ 58,423	+ 365,827
25.	Mexique	86,535	1,030,808	60,457	651,499	+ 26,078	+ 379,309
26.	Portugal	95,260	956,568	67,544	624,941	+ 27,716	+ 331,627
27.	Straits	107,177	912,380	101,808	816,745	+ 5,369	+ 95,635
28.	Finlande	44,246	795,134	33,401	505,578	+ 10,845	+ 289,556
29.	Océanie	149,711	722,789	79,017	359,136	+ 70,694	+ 363,653
30.	Turquie	102,288	582,104	105,194	621,805	- 2,906	- 39,701
31.	Indes néerlandaises	77,307	542,584	64,179	367,369	+ 13,128	+ 175,215
32.	Mandchourie	97,780	495,408	1)	—	—	—
33.	Pérou	43,412	412,180	21,508	153,836	+ 21,904	+ 258,344
34.	Roumanie	39,481	410,682	56,886	493,647	- 17,405	- 82,965
35.	Yougoslavie	53,976	405,939	36,992	297,608	+ 16,984	+ 208,331
36.	Grèce	47,206	398,564	21,904	198,745	+ 25,302	+ 199,819
37.	Cuba	41,411	389,499	30,608	277,942	+ 11,803	+ 111,557
38.	Philippines	63,980	361,938	26,860	205,095	+ 37,120	+ 156,843
39.	Chili	30,633	347,843	8,237	121,568	+ 22,396	+ 226,275
40.	Lithuanie	39,220	343,600	19,224	165,925	+ 19,996	+ 177,675
41.	Vénézuéla	37,892	328,747	16,214	161,104	+ 21,678	+ 167,643
42.	Uruguay	68,130	291,291	18,435	82,771	+ 49,695	+ 208,520
43.	Irlande	52,529	277,857	80,771	288,417	- 28,242	- 10,560
44.	Palestine	36,708	260,457	54,194	420,876	- 17,486	- 160,419
45.	Iraq	35,401	253,217	33,625	241,511	+ 1,876	+ 11,706
46.	Perse (Iran)	45,985	236,571	50,133	178,256	- 4,148	+ 58,315
47.	U. R. S. S.	17,238	234,200	5,535	120,824	+ 11,703	+ 113,376
48.	Afrique orientale	39,106	220,132	26,286	209,525	+ 12,820	+ 20,607
49.	Afrique occidentale	49,998	203,441	41,231	149,220	+ 8,767	+ 54,221
50.	Indo-Chine	14,645	193,705	10,325	149,856	+ 4,320	+ 43,849
51.	Colombie	10,556	192,549	6,159	107,441	+ 4,397	+ 85,108
52.	Bulgarie	13,800	150,634	9,561	110,253	+ 4,239	+ 40,379
53.	Burma	15,433	138,165	15,179	154,657	+ 254	- 16,492
54.	Esthonie	15,876	137,692	12,339	97,956	+ 3,537	+ 39,736
55.	Siam	12,903	136,093	16,402	69,772	- 3,499	+ 66,321
56.	Lettonie	7,575	127,855	3,303	60,067	+ 4,272	+ 67,788
57.	Syrie	27,486	125,657	22,580	99,660	+ 4,906	+ 25,997
58.	Tunisie	24,926	124,747	23,911	98,772	+ 1,015	+ 25,975
59.	Maroc	32,902	121,903	35,409	129,129	- 3,507	- 7,226
60.	Jamaïque	13,211	95,808	10,562	75,660	+ 2,649	+ 20,148
61.	Panama	6,220	87,344	2)	—	—	—
62.	Reste Asie Mineure	5,222	55,870	2,026	34,604	+ 3,196	+ 21,266
63.	Guyanne	6,605	53,616	4,356	53,143	+ 2,249	+ 473
64.	Algérie	2,940	49,638	2,570	49,326	+ 370	+ 312
65.	Equateur	3,479	39,437	2,319	21,416	+ 1,160	+ 18,021
66.	Costa Rica	2,640	29,651	2)	—	—	—
67.	Salvador	1,801	23,560	2)	—	—	—
68.	Bolivie	2,140	19,309	2,473	27,586	- 333	- 8,277
69.	Guatemala	2,011	15,621	2)	—	—	—
70.	Républ. Honduras	1,606	14,759	2)	—	—	—
71.	Haïti	1,441	11,178	1,465	12,173	- 24	- 995
72.	Paraguay	688	8,033	897	5,916	- 209	+ 2,117
73.	Nicaragua	546	6,603	2)	—	—	—
74.	Honduras brit.	675	4,263	2)	—	—	—

1) Ce débouché figurait antérieurement avec la Chine.

2) Ces débouchés figuraient antérieurement sous « Amérique Centrale ».

On constatera une diminution très forte pour l'Espagne, conséquence de la malheureuse guerre civile qui déchire ce pays, également une diminution mais moins accentuée pour la Palestine, où des troubles civiques sont à l'ordre du jour depuis quelques mois, enfin diminution pour la Roumanie, qui se débat dans des difficultés financières. A quelques légères fluctuations près, les pays constituant nos débouchés sont devenus meilleurs clients en 1936 par rapport à 1935.

**Douanes****Bureaux de douane ouverts à l'exportation de montres et de mouvements de montres à destination des Etats-Unis d'Amérique.**

En vertu de l'article 4 de l'arrêté du Conseil fédéral du 25 avril 1936, il est décidé que seuls les bureaux de douane de Bâle, Bienne, La Chaux-de-Fonds et Ge-

nève sont ouverts à l'exportation de montres et de mouvements de montres à destination des Etats-Unis d'Amérique et habilités au contrôle des permis d'exportation (« Export permit ») délivrés par la Chambre suisse de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds.

D'après une communication des autorités américaines, il est exigé un « Export permit » non seulement pour les envois de l'espèce exportés à destination des Etats-Unis d'Amérique, mais aussi pour ceux expédiés à destination de l'Alaska, des îles Hawai et de Porto-Rico.

**Expositions, Foires et Congrès**

**7<sup>me</sup> Foire suisse de l'Horlogerie à Bâle**  
(du 3 au 13 avril 1937)

La 7<sup>e</sup> Foire Suisse de l'Horlogerie qui se tiendra de nouveau cette année dans le cadre de la Foire Suisse d'Echantillons est la seule manifestation de ce genre en Suisse qui réunisse les producteurs et les commerçants de la branche horlogère. Cette circonstance lui confère une importance toute particulière, aujourd'hui où commence à se manifester un renouveau d'activité du commerce mondial.

On sait quelle place éminente occupe la Foire Suisse de l'Horlogerie entre toutes les manifestations similaires et quelles sont les raisons de sa réputation universelle. Les maisons affiliées à la Fédération horlogère suisse, qui seules peuvent participer à la Foire, se sont appliquées année après année, à observer les principes contribuant à élever leur niveau professionnel tout en améliorant la qualité de leur production.

La Foire de l'Horlogerie n'est pas une exposition, comme c'est le cas pour les autres foires, bien que les articles présentés, leur exécution artistique achevée, et la distinction qui en est la note dominante lui confèrent un peu du caractère des meilleures expositions. Grâce à la perfection technique de chaque pièce et à la riche diversité de l'ensemble, la Foire de l'Horlogerie sollicite beaucoup moins le regard du visiteur qu'elle ne s'adresse à la réflexion et à la volonté de l'acheteur. Il est certain que le fabricant de montres offre toute l'année aux grossistes et aux revendeurs les meilleures créations sorties de ses ateliers. Mais le meilleur catalogue, si richement illustré soit-il, ne saurait remplacer la présentation effective de l'objet ni surtout le contact personnel entre le producteur et l'acheteur, occasions qui ne se trouvent réalisées qu'à la Foire de l'Horlogerie.

La Suisse, terre classique de l'horlogerie, attire tous les regards et fait converger chaque année le commerce mondial de la montre vers l'antique cité du Rhin, siège de la Foire Suisse de l'Horlogerie. Comme de coutume, la visite de la Foire sera grandement facilitée cette année aux visiteurs de tous les pays. La dévaluation du franc suisse a d'ailleurs favorisé dans une large mesure le séjour et les achats en Suisse. La plupart des réseaux ferroviaires européens accordent d'importantes réductions de prix pour les voyages à destination de la Suisse et pour le retour. Les Chemins de fer fédéraux suisses délivrent également aux visiteurs de la Foire suisse d'Echantillons des billets de simple course valables pour le retour. Les personnes qui désirent combiner un voyage en société pour la visite de la Foire de l'Horlogerie avec une excursion alpestre et qui résident au moins 6 jours en Suisse bénéficient d'une réduction supplémentaire de 30 % sur le réseau des Chemins de fer fédéraux. Le livret de légitimation pour visiteurs de la Foire contient tous les renseignements utiles à ce sujet; ce livret est délivré sans frais par les légations et consulats de Suisse, ainsi que par les Chambres de commerce suisses à l'étranger.

**Avis de l'Information Horlogère Suisse**  
Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

Les créanciers de la maison **Tanner Frères S. A., Lucens** sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

— Nous mettons en garde contre:  
**Ciapessoni, Tobia, Milan**  
**Weisz, J. Hugo & Co., Budapest.**

**Réhabilitation**

L'affaire qui a motivé la mise en garde parue dans la « Fédération Horlogère » du 11 décembre 1935, contre **Jean Paolini, La Chaux-de-Fonds** a été réglée à notre satisfaction.

**Registre du Commerce**

**Raisons sociales:**  
**Enregistrements:**

17/2/37. — **Louis Faivre-Girardin** (du Cerneux-Péqui-gnot), dorage de roues et argentage de mouvements d'horlogerie, Crétets 67, La Chaux-de-Fonds.

19/2/37. — **Charles Calame** (du Locle), atelier de dorages et nickelages, Cortébert.

23/2/37. — **Fabrique de Mécanique, d'Étampes de précision et de décolletages S. A.**, soc. an. cap. soc. 10 mille fr., nom., travaux de mécanique, d'étampes et de décolletages. Cons. adm.: Charles Kocherhans, de Tuttwil, Thurg. Siège: Fontainemelon.

19/2/37. — **Samuel Javet** (S.-Jean-Ernest J., du Bas-Vully), nickelage de mouvements d'horlogerie, Rue Jaquet-Droz 54, La Chaux-de-Fonds.

23/2/37. — **Manufacture des montres Doxa**, soc. an. cap. fr. 500,000 au porteur, reprise de l'actif et du passif et continuation de la maison « Georges Ducommun, Manufacture des montres Doxa ». Cons. adm.: Jacques-André Nardin, du Locle. Siège: Rue des Billodes 26, Le Locle.

**Modifications:**

19/2/37. — **Gebrüder Schacher Aktiengesellschaft (Schacher frères, Société anonyme)**, fabr. et vente de vis, décolletages, fournitures d'horlogerie, etc., Grenchen. Procuration collective est conférée à Fritz Moser, de Zwieselberg, Berne, sign. collect. à deux avec l'un des ayants-droit.

20/2/37. — La soc. coll. « J. Breitenstein & Sohn » est dissoute; actif et passif sont repris par **Hans Breitenstein** (de Buus), commerce d'horlogerie, orfèvrerie et argenterie, optique, Hauptstr. 50, Sissach (Bâle-Campagne).

20/2/37. — **Ancienne Manufacture d'Horlogerie Patek, Philippe et Co., Société Anonyme**, Genève. Henri Stern, de Gurzelen, est nommé fondé de pouvoirs, sign. collect. à deux avec un adm.-délégué.

22/2/37. — **André Bechler, Fabrique de machines, Moutier**, Moutier. Procuration indiv. est conférée à Alfred Holtzer et Fritz Henzi, sign. auparavant collect.

**Faillites:**

**Ouvertures de faillites:**

8/2/37. — **Schreier Werner**, fabr. de vis, Longeau. Délai pour productions: 19 mars 1937. Liquidation sommaire. Art. 231 LP.

12/2/37. — **Tschan Christian**, horloger, Neukirch/Egnach. Assemblée des créanciers: 11 mars 1937. Délai pour productions: 15 mars 1937.

**Clôture de faillite:**

19/2/37. — **Eckhardt, Georges-Emile**, fabr. d'horlogerie, rue Léopold Robert 8, La Chaux-de-Fonds.

**Concordat:**

**Sursis concordataire et appel aux créanciers:**

18/2/37. — **Tanner frères, société anonyme**, fabr. de pierres d'horlogerie, Lucens. Assemblée des créanciers: 5 avril 1937. Délai pour productions: 16 mars 1937.

**UNION DE BANQUES SUISSES**

**Paiement du dividende**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue ce jour, a fixé à 5 % le dividende pour l'exercice 1936.

Ce dividende est payable à partir du 27 février 1937 à raison de **fr. 12.50 par action**, contre remise du coupon No. 5 des actions de l'Union de Banques Suisses, sous déduction du droit de timbre fédéral sur les coupons de 6 %, soit par **fr. 11.75 net**

chez tous les sièges, succursales et agences de **l'Union de Banques Suisses**

Les coupons doivent être accompagnés d'un bordereau numérique.

Winterthour et St-Gall, le 26 février 1937.

**Sténo-Dactylographe**

indépendante, allemand, français et anglais, est demandée par Fabrique d'horlogerie de Bienne.

Faire offres avec prétention de salaire sous chiffre **Q 20401 U** à **Publicitas Bienne**.

**Atelier conventionnel**

bien, organisé, grosse production, personnel capable, cherche association ou intéressement avec fabricant mieux organisé pour la vente que pour la fabrication. Adresser offres sous **P 1533 N** à **Publicitas Neuchâtel**.

**COTES**

2 Mars 1937

**Cote des métaux**

**Métaux précieux**  
Argent fin (plaquettes) 999/1000 . . . . . ) Frs. 55.— le ko  
» » (grenaille) » . . . . . )  
Soudures (forte et tendre) . . . . . » 69.— »  
Argent fin laminé . . . . . » 90.— »  
Argent manufacturé (800/1000) . . . . . » 105.— »  
Or manufacturé (boîtes et bijouterie), cote n° 32, dès le 25 février 1937.  
Platine manufacturé, dès le 25 fév. 1937, Fr. 10.65 le gr.

**London** 25 févr. 26 févr. 1 mars  
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg.)  
en Livres sterling

Antimoine chin.	64-66	64-66	64-66
» spéc.	72-73	72-73	72-73
Cuivre compt.	68 <sup>1/32</sup>	69 <sup>19/32</sup>	66 <sup>3/8</sup>
» 3 mois	69 <sup>31/32</sup>	69 <sup>1/32</sup>	66 <sup>3/16</sup>
» best selec.	73 <sup>3/4</sup> -75	76 <sup>1/4</sup> -75 <sup>1/2</sup>	71 <sup>3/4</sup> -73
» électrol.	74-75	74-75 <sup>1/2</sup>	70-73
Étain compt.	248 1/2	247	242 3/4
» 3 mois	249 1/8	247 5/8	243 3/4
» Straits	251 1/4	250	245 1/2
Plomb compt.	31 5/8	31 13/16	31 5/8
» livr. ult.	31 5/8	31 13/16	31 5/8
Zinc compt.	30	29 13/16	29 3/8
» livr. ult.	30 1/8	29 15/16	29 3/4

**London** 25 févr. 26 févr. 1 mars  
(Ces prix s'entendent p<sup>r</sup> once standard 925/1000 en pence)

Argent 20.1 8 20.3/16 20.3/16  
(Ces prix s'entendent par once troy de 31 gr. 103, 1000/1000) en sh.

Or 142,2<sup>1/2</sup> 142,3 142,3<sup>1/2</sup>

**Paris**  
(Ces prix s'entendent en francs français p<sup>r</sup> kg. 1000/1000)

Argent 345 345 345  
Or 24.200 24.200 24.200  
Platine 44.000 44.000 44.000

**New-York**  
Or 35.— 35.— 35.—  
(Ces prix s'entendent en cents par once troy de 31 gr. 103)

Argent 44.75 44.75 44.75

**Cours du Diamant-Boart:**

Prix de gros en Bourse au comptant

Boart qualités courantes	fr. 3.25 à 3.35
Grain fermé, petit roulé	» 3.40 » 3.50
Boart boules	» 3.50 » 3.60
Diamant qualités spéciales	» 3.70 » 3.85
Diamant Brésil	» 4.50 » 4.75
Carbone (Diamant noir)	» 20.— » 23.—

Cours communiqués par:

**Maison Baszanger**

6, rue du Rhône, Genève.

**Escompte et change:**

Suisse: Taux d'escompte 1 1/2 %  
» » avance s/nantissement 2 1/2 %

		Escompte %	Demande	Offre
France	100 Francs	4	20.36	20.46
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	2	21.42	21.46
U. S. A.	1 Dollar	1 1/2	4.37	4.40
Canada	1 Dollar	—	4.36	4.39
Belgique	100 Belga	2	73.70	74.10
Italie	100 Lires	4 1/2	22.90	23.25*
Espagne	100 Pesetas	5	—	—
Portugal	100 Escudos	4 1/2	19.25	19.75
Hollande	100 Florins	2	239.50	240.30
Indes néerl.	100 Guilder	—	239.—	240.20
Allemagne	100 Reichsmk.	4	176.10	176.60
Dantzig	100 D.Gulden	4	—	83.40*
Autriche	100 Schilling	3 1/2	—	81.90*
Hongrie	100 Pengö	4	—	85.86*
Tchécoslov.	100 Cour.	3	—	15.35*
Estonie	100 Cour.	4 1/2	117.20	117.80
Lettonie	100 Lats	5-5 1/2	84.30	85.30
Lithuanie	100 Lits	5 1/2	73.30	74.30
Russie	1 Rouble or	8	—	—
Suède	100 Cr. sk.	2-2 1/2	110.20	110.70
Norvège	100 Cr. sk.	4	107.70	108.—
Danemark	100 Cr. sk.	4	95.70	96.—
Finlande	100 Markka	4	9.42	9.52
Pologne	100 Zloty	5	—	82.—
Yougoslavie	100 Dinars	5	9.95	10.05
Albanie	100 Francos	6 1/2	—	—
Grèce	100 Drachmes	6	—	—
Bulgarie	100 Leva	6	—	—
Roumanie	100 Lei	4 1/2	2.42	2.52
Turquie	100 Livres t.	5 1/2	349.—	349.70
Egypte	100 Livres ég.	—	2197.—	2198.—
Afrique Sud	1 Liv. st.	3 1/2	—	—
Australie	1 Liv. st.	4 1/4	17.—	17.30
Argentine	100 Pesos pap.	6	131.—	132.—
Bésil	1000 Milreis	—	26.75	27.25
Chili	100 Pesos	5	16.—	16.50
Uruguay	100 Pesos	—	238.78	239.48
Colombie	100 Pesos	4	244.50	245.40
Pérou	100 Soles pér.	6	106.75	107.75
Equateur	100 Sucres	4	—	—
Bolivie	100 Bolivianos	—	—	—
Vénézuéla	100 Bolivars	—	—	—
Mexique	100 Pesos	—	118.75	119.65
Philippines	100 Pesos	—	218.—	219.—
Indes brit.	100 Roupies	3	161.50	163.—
Chine	100 Dollars	—	127.—	129.—
Japon	100 Yens	3,29	124.50	126.—
Indo-Chine	100 Piastres	—	203.45	203.60
Siam	100 Bahts	—	198.—	198.60
Malaisie brit.	100 Piastres	—	251.—	251.80

\* Cours du service international des virements postaux. NB. Les cours indiqués pour les pays d'outre-mer sont approximatifs.

## POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

## Correspondances des Paquebots - Poste

Service des lettres

Valables du 1<sup>er</sup> Mars au 2 Avril 1937

Pour votre correspondance urgente utilisez la poste aérienne.

	PAYS	Date des départs	Dernière heure pour la remise dans la boîte aux lettres à					Durée probable du trajet	
			La Chaux-de-Fonds	Genève Poste pr.	Locle	Bienne	Soleure		
EUROPE	1. Crète (via Athènes) par le train Simplon-Orient-Express jusqu'à Athènes	Chaque jour	Semaine 20.30 Dimanche 20.30	le lendem. 0.30	20.—	21.50	20.30	Athènes = 4 jours Départ d'Athènes par prochaine occasion	
	2. Malte voie de Syracuse	Départ de Chiasso tous les jours	Semaine 18.40 Dimanche 18.40	17.30	18.—	20.20	20.30	Syracuse à Malte = 11 à 12 heures	
ASIE	3. Chine (Hong-Kong, Macao), Kiautschou, Mandchourie, Philippines Canton, Hong-Kong, Manille, Shanghai, Tientsin via Berlin-Varsovie-Moscou	Chaque dimanche, lundi, mercredi et jeudi	via Bâle 18.40	17.30	18.—	21.50	20.30	Hongkong = environ 23 jours Shanghai = environ 19 jours De Hongkong à Manille 3-4 fois par semaine en 2-3 jours	
	5. Ceylan	Mars 4****, 5***, 6***, 11*, 17**, 18****, 25****, 27****. Avril 1*, 3**.	*) via Genève 20.30 ) via Chiasso 11.45 ) via Chiasso 8.40 ) » 18.40	lendemain 0.30 7.30 17.30	20.— 11.— 8.— 18.—	21.50 13.20 10.— 20.20	20.30 13.40 10.30 21.50	Colombo = 14 à 16 jours	
	6. Chypre, Palestine	Voir Egypte	—	—	—	—	—	Larnaca = 5 à 7 jours	
	7. Inde Britannique (sauf Ceylan), Aden, Chandernagor, Goa, Pondicherry, Afghanistan et Belouchistan	Mars 5*, 5, 11, 18 **, 25. Avril 1, 2.	via Genève (Mars.) 20.30 ) via Chiasso 8.40 ) via Chiasso 11.45 ) » 18.40	le lendem. 0.30 7.30 17.30	20.— 8.— 11.— 18.—	21.50 10.— 13.20 20.20	20.30 10.30 13.40 21.50	Aden = 9 jours Bombay = 10-14 jours	
	8. Mésopotamie (Irak), Perse méridionale via Istanbul-Alep-Damas	Chaque mercredi *) Chaque samedi **) Chaque dimanche, mardi et vendredi ***)	*) via Chiasso 8.40 ) via Chiasso 11.45 ) via Chiasso 18.40	7.30 10.30 17.30	8.— 11.— 18.—	10.— 13.20 20.20	10.30 13.40 21.50	Bagdad = 6 à 7 jours	
	9. Perse septentrionale via Berlin-Varsovie-Moscou-Bakou	Chaque lundi et vendredi	via Bâle 8.40	7.—	8.—	10.—	10.15	Pehlevi = 9 à 11 jours	
	10. Syrie, République Libanaise, Etats des Alouites via Istanbul-Adana	Chaque dimanche, mardi et vendredi **) Chaque mercredi et samedi *)	*) via Chiasso 8.40 ) via Chiasso 18.40	7.— 17.30	8.— 18.—	10.— 20.20	10.15 21.50	Alep = 6 jours Beyrouth = 7 jours Damas = 7 jours	
	11. Indes Néerlandaises, Bornéo	Mars 4, 5**, 11**, 11**, 17*, 18, 25. Avril 1****.	via Chiasso 18.40 ) via Chiasso 11.45 ) via Genève 16.55 ) via Chiasso 8.40 ) via Genève 20.30	17.30 10.30 18.30 7.— lend. 0.30	18.— 11.— 16.— 8.— 20.—	20.20 13.20 17.30 10.— 21.50	21.50 13.40 16.30 10.30 20.30	Medan = 17-24 jours Batavia = 20-23 jours	
	12. Singapore, Penang, Siam, Cochinchine, Annam, Tonkin	Mars 5****, 11*, 17*, 18****, 25**, 27****. Avril 1*.	*) via Genève 20.30 ) via Chiasso 11.45 ) » 18.40 ) » 8.40	lendemain 0.30 10.30 17.30	20.— 11.— 18.— 8.—	21.50 13.20 20.20 10.—	20.30 13.40 21.50 10.30	Singapore = 17-21 jours de Singapore à Saïgon par la prochaine occasion	
	13. Japon, Formose, Corée via Berlin-Varsovie-Moscou	Chaque dimanche, lundi, mercredi et jeudi	via Bâle 15.15	13.45	14.30	21.50	20.30	Shimonoseki = 14 à 17 jours Tokio = 15 à 18 jours	
	AFRIQUE	14. Egypte	Mars 11, 25 = * Autres jours = **	*) via Genève ) via Chiasso 18.40	17.30	18.—	20.20	21.50	Port-Saïd = 5 jours Alexandrie = 4 jours
		15. Colonie du Cap, Natal, Orange, Rhodesia, Transvaal, Basoutoland, Bechouanaland, Lourenço-Marquès, Mozambique	Mars 3*, 4****, 11****, 18****, 24, 25**, 26*, 31*. Avril 1****.	via Bâle 15.15 ) » 20.30 ) » ou Marseille 8.40 ) » 18.40 ) » 11.45	le lendem. 13.45 0.30 7.— 17.30 10.30	14.30 20.— 8.— 18.— 11.—	17.30 21.50 10.— 20.— 13.20	18.10 20.30 10.15 20.30 13.40	Capetown = 18 jours de Capetown: à Durban 48 heures à Bloemfontein 28 » à Johannesburg 30 » à Pretoria 30 » à Lourenço-Marquès 4 jours
		16. Zanzibar, Afrique orient. brit.	Mars 3*, 5*, 7**, 11*, 18**, 24**, 25*. Avril 2*.	*) via Genève 20.30 ) via Genève 16.55	lend. 0.30 18.30	20.— 16.—	21.50 17.30	20.30 16.30	Zanzibar = 14 à 15 jours
AMÉRIQUE	17. Etats-Unis Amérique Nord ainsi que: Mexique, Amérique Centrale. Via New-York	Mars 2**, 3**, 5**, 9**, 11**, 16**, 17**, 19 **, 23**, 25**, 30**. Avril 3**.	via Bâle *) 15.15 ) 11.45 via Gênes ou Bâle ***) 20.30 18.40	13.45 10.30 le lendem. 0.30 17.30	14.30 11.— 20.— 18.—	17.30 13.20 21.50 20.20	18.10 13.40 20.30 21.50	New-York = 8 à 9 jours	
	18. Canada	Mars 2*, 4**, 9*, 11**, 16*, 18**, 23*, 24**, 25* 30*. Avril 1**.	*) via Bâle 15.15 ) » 18.40	13.45 17.30	14.30 18.—	17.30 20.20	18.10 21.50		
	19. Argentine, Bolivie, Brésil *), Chili, Paraguay, Uruguay *) excepté Para, Pernambuco et Bahia	Mars 2**, 3, 5*, 11**, 12*, 16*, 19*, 23**, 24, 26*. Avril 2*.	via Bâle (Chiasso) 11.45 ) » 15.15 ) » 20.30 ) via Chiasso 18.40 ) via Genève 12.35 ) via Chiasso 8.40	10.30 13.45 le lendem. 0.30 17.30 10.30 7.—	11.— 14.30 20.— 18.— 12.— 8.—	13.20 17.30 21.50 20.20 12.30 10.—	13.40 18.10 20.30 21.50 11.30 10.15	Buenos-Ayres = 20 jours Rio de Janeiro = 16 jours de Buenos-Aires à La Paz environ 3 jours de Buenos-Aires à Santiago et Valparaiso environ 2 jours	
AUSTRALIE	20. Australie méridionale, occidentale, Nouvelles Galles du Sud, Queensland, Tasmanie, Nouvelle Calédonie, Victoria	Mars 6*, 11, 18, 25. Avril 3*.	via Genève 20.30 ) via Chiasso 8.40	le lendem. 0.30 7.—	20.— 8.—	21.50 10.—	20.30 10.30	Fremantle = 22-26 jours Adelaïde = 24-28 » Melbourne = 25-29 » Sydney = 26-30 » Brisbane = 28-32 »	

Observations: L'heure indiquée comme dernière limite concerne les lettres « ordinaires » seulement, les « lettres recommandées » doivent par contre, en règle générale, être remises au guichet — au minimum — 20 minutes avant les heures prévues ci-dessus.

La désignation du port d'embarquement (via Naples, via Lisbonne, par exemple) est facultative, le bureau de poste acheminant — toujours — par la voie la plus rapide.

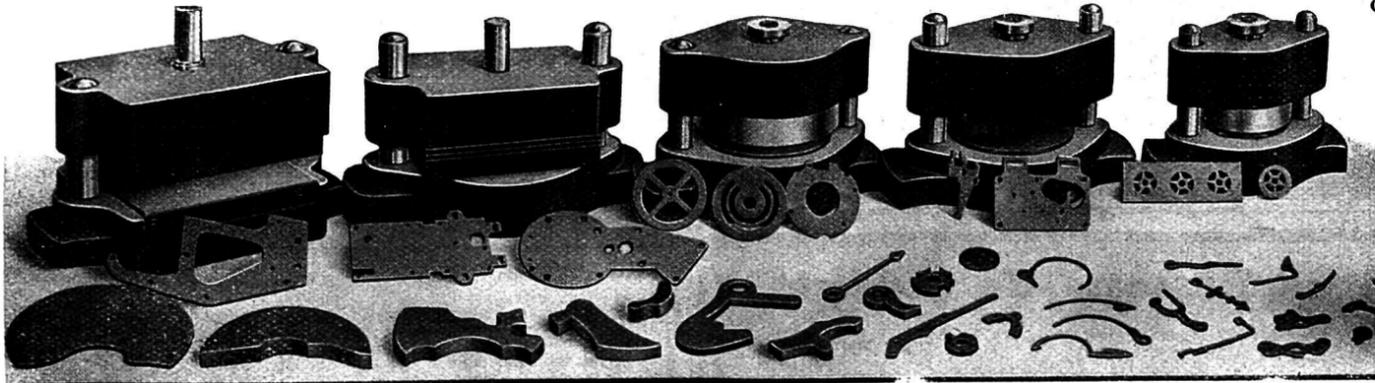
Il n'est acceptée aucune responsabilité quant à l'horaire ci-dessus.

**FABRIQUE D'ETAMPES ET DE BLOCS A COLONNES**  
**OTTO PETERMANN - SCHLUEP - MOUTIER**

(SUISSE)

Adresse télégraphique :  
 ETAMPES - MOUTIER  
 Tél. 94078

**Spécialités  
 d'étampes  
 pour  
 Horlogerie  
 Pendulerie  
 T. S. F.**



Adresse télégraphique :  
 ETAMPES - Moutier  
 Tél. 94078

Blocs à colonnes  
 toutes formes et  
 grandeurs.  
 Découpages et  
 articles de masse  
 en tous genres.

FIEDLER  
**OUTILS DUMONT**  
 BRUCELLES - PINCES - ETC.  
 DE PRECISION POUR L'HORLOGERIE  
 FABRIQUES PAR:  
 VÉRITABLE  
**DUMONT**  
 MARQUE DÉPOSÉE  
**TH. DUMONT FILS**  
 Vve. DUMONT FILS & Cie Succ.  
 MONTIGNEZ (JURA BERNOIS) SUISSE  
 TÉLÉPHONE 66-40  
 TÉLÉ. OUTILS-DUMONT  
 DEMANDEZ LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

**BOART - DIAMANTS**  
 livrés au plus bas cours du jour  
**ECLATS - CARBONE - BURINS**  
 Outils-diamants pour meules  
**BASZANGER**  
 6 RUE DU RHONE GENÈVE RUE DU RHONE 6

Le beau cliché de montre chez *Naefeli & Co, Chaux-de-Fonds*  
 Léopold Robert 14 et 16

**BANQUE FÉDÉRALE**  
 (SOCIÉTÉ ANONYME)  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE**  
 AUX MEILLEURES CONDITIONS

**L'ORGANISATION**

Que vous commandiez  
 10 ou 10.000 pièces à ra-  
 diumiser, elles seront tou-  
 jours livrées à temps, exé-  
 cutées avec le même soin.  
 Vous pouvez donc mettre  
 toute votre confiance  
 dans notre entreprise.

**MONNIER RADIUM**  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
 TOURELLES 38  
 TÉLÉPH. 22.438

**A vendre ou à louer**

Belle petite fabrique d'horlogerie conventionnelle.  
 Place pour 30 à 40 ouvriers.  
 Albert Uebelhart, Rosières (Soleure).

**SOCIÉTÉ DE  
 BANQUE SUISSE**

Bâle - Zurich - St. Gall - Genève - Lausanne  
 La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Schaffhouse - Londres  
 Bienne - Chiasso - Hérisau - Le Locle - Nyon  
 Aigle - Bischofszell - Morges - Les Ponts - Rorschach  
 Zofingue

**PAIEMENT DU DIVIDENDE POUR 1936**

L'Assemblée générale de ce jour a voté un dividende de

**5% soit frs. 25.—**

par action, payable à partir du 27 février 1937, sous déduction du timbre fédéral de 6% sur les coupons, par fr. 23.50 net par action, contre remise du coupon No. 10, en Suisse: aux caisses de nos sièges, succursales, agences et bureaux de quartier, et, au cours du jour à vue sur la Suisse, à notre siège de Londres (Swiss Bank Corporation) et à son agence du West End.

Les coupons, classés par ordre numérique, doivent être accompagnés de bordereaux délivrés sans frais à toutes les caisses de notre Etablissement.

La Chaux-de-Fonds, le 26 février 1937.

**NOTZ & CO.**  
 BIENNE  
**ACIER  
 SANDVIK**

**RADIUM**  
 Suisse et Français  
 Vente et pose aux prix  
 les plus avantageux  
**MICHEL TISSOT**  
 La Chaux-de-Fonds  
 Numa Droz 118 Téléph. 22478

**Cartons d'établissements**  
 (douzaines)  
**sont demandés**  
 ainsi que meubles de bureau.  
 Faire offres sous chiffre  
**P2712J à Publicitas**  
**St-Imier.**

**Vente publique de Valeurs**

Vendredi le 12 mars 1937, à 14 h., à la salle angle 1er étage de l'Hôtel Elite à Bienne, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des valeurs suivantes qui dépendent d'une succession:

- 50 actions de la Sport S. A., Bienne, d'une valeur nominale de fr. 200.— chacune.
- 2 parts-actions de la Banque Populaire Suisse, d'une valeur nominale de fr. 250.— chacune.
- 297 actions de la Société d'horlogerie «La Générale», à Bienne, d'une valeur nominale de fr. 1,000.— chacune.
- 85 actions de la Concord Watch Co. S. A., à Bienne, d'une valeur nominale de fr. 1000.— chacune.

L'enchère aura lieu aussi bien par petits que par grands lots. La remise n'aura lieu qu'au comptant ou moyennant remise immédiate de sécurité suffisante. Les conditions de vente sont déposées dès aujourd'hui au bureau du soussigné, où chacun peut en prendre connaissance.

Bienne, le 22 février 1937. P 20391 U

Etude d'avocat et notaire Moll:  
 A. Moll, avocat et notaire.

**Commerçant suisse**, routiné dans les affaires horlogères, voyages et longs séjours en Amérique du Sud, cherche **représentation** bonne fabrique pour l'Argentine, l'Uruguay et évent. le Chili. — Références.  
 Offres sous chiffre **P1551N** à **Publicitas Neuchâtel.**

**Ebauches nickel**

interchangeables, soignées, serties, rondes et formes, **sont demandés** pour article qualité. Toutes garanties d'établissement exigées. — Offres sous chiffre **P1547N** à **Publicitas Neuchâtel.**

**Echange**

Auto Hupmobile 17 CV en parfait état sous tous rapports, serait échangée contre montres ou autres marchandises.  
 Ecrire sous chiffre **P24254X** à **Publicitas Genève.**



### Installation de Dépoussiérage pour Lapidaires, Tours à polir, etc.

avec ou sans filtrage de l'air  
Récupération de poussières de métaux précieux, etc., pour horlogers, orfèvres.

**VENTILATION S. A., Stäfa (Zurich)**  
Téléphone 930.136

### Fabrique de Ressorts de montres

Spécialités :  
3<sup>3</sup>/<sub>4</sub> à 13 lig.



Exportation  
Commission

**Hri FIVAZ S. A., Bienne 7**

Téléphone 37.30

Rue des Pianos 55



Double arrêts

### Fabrique d'horlogerie compliquée **Walter MEYLAN**

4, r. Jacob Brandt CHAUX-DE-FONDS Téléphone 21718  
Répétitions. — Chronographes. — Quantièmes  
Spécialité :  
Chronographe - compteur 15 et 18<sup>m</sup> bracelets  
RHABILLAGÉ

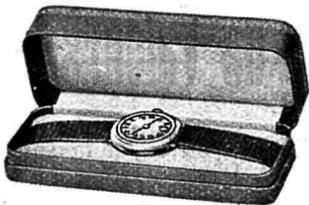
**Pierres chassées,** tous les calibres Livre vite  
bien  
bon marché  
Spécialité : **CHRONOGRAPHES**

**ALBERT STEINMANN**

Téléphone 22.459 Chaux-de-Fonds, Léop. Robert 109 (2<sup>m</sup> étage)

Outil pour faire les préparages d'ébauche.

Pierres et pièces détachées pour boussoles et tous instruments de précision.  
Se charge de tous travaux de grandes séries.



A UNE MONTRE SOIGNÉ CONVIENT UN ÉTUI SOIGNÉ

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION DES  
ARTICLES CARTONNÉS D'UNE EXÉCUTION  
ET D'UN GOUT PARFAIT

**J. LANGENBACH S. A.**

CARTONNAGES

LENZBOURG (Argovie)

### LAPIDAGE S. A.

SPÉCIALITÉ :  
**LAPIDAGES FACETTES GLACIS**

tous genres, tous métaux  
**POLISSAGE, FINISSAGE BUTTLER, ETC.**

Léopold Robert 109 Téléphone 24.483

LA CHAUX-DE-FONDS

### L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 42

Téléphone 21.756

RENSEIGNEMENTS - CONTENTIEUX

### FABRIQUE NATIONALE DE SPIRAUX

S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS, RUE DE LA SERRE, 106

RESSORTS INDUSTRIELS

en tous genres et tous métaux

SPÉCIALITÉ „INOXYDABLE”

Au service de la „QUALITÉ 1937”...  
Notre ORGANISATION, nos installations modernes  
Notre EXPÉRIENCE

NICKELAGE  
ARGENTAGE  
RHODIAGE



La Chaux-de-Fonds, Parc 48  
Téléphone 23.460

### PIERRE SEITZ

Fabriques modernes de Pierres d'horlogerie

**LES BRENETS (Suisse)**



Modèle déposé

**Potence** étudiée spécialement pour le  
remonteur. Elle permet avec son jeu de  
poussoirs à **pompe de centrage**, le  
déplacement sûr et rapide de toutes pierres,  
pour le réglage des ébats d'hauteur.

Concessionnaires : Bergeon & Co, Le Locle.

### ZOLLINGER & STAUSS

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Numa Droz 154.5 Tél. 24.257

### Fabrique d'Étampes et Bureau technique

pour Horlogerie et Appareils

Découpages et emboutissages en tous genres  
Construction de calibres interchangeables  
Outillages d'horlogerie  
Spécialités d'ancres, roues et balanciers  
Travail rapide et soigné

### OFFICE DE BREVETS D'INVENTION

INGÉNIEUR-CONSEIL - PATENTANWALT

**W. KOELLIKER, BIENNE (SUISSE)**

Rue Centrale 93 - Téléphone 31.22 - Fondé en 1914

Obtention de brevets d'invention. - Dépôts de marques, dessins et modèles,  
en tous pays, principalement pour l'industrie horlogère et la mécanique.

### Pierres chassées et Sertissages

**BRUNNER FRÈRES**

Téléph. : Bureau 31.257  
Domicile 31.598

LE LOCLE, Les Ecreuses

*Livrent très rapidement  
n'importe quelle ébauche*

CHATONS  
BOUCHONS  
PIERRES FINES

*Grosse production.  
Demandez les prix.*

PIERRES FINES  
pour l'horlogerie  
et l'industrie

**Theurillat & Co**  
**Porrentruy**

Tél. 38

**Pierres à chasser**, diamètre précis

**Pierres à sertir**

**Pierres** pour compteurs électriques

**Pierres-boussoles**

**Pierres de balancier**, bombées, trous olivés

Tous les genres  
en **grenat**,  
**rubis**, **saphirs**

GROSSE PRODUCTION  
LIVRAISONS RAPIDES